

CAMON

École de musique

Harmonia

Saison 2021-2022

AMIENS
MÉTROPOLE



L'école de musique « **Harmonia** », spécialisée depuis de nombreuses années dans l'enseignement des instruments à vents et orchestres d'harmonie propose, des initiations et des pratiques d'éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans en milieu scolaire.

Des professeurs de musique qualifiés, artistes eux-mêmes, forts de leur expérience de la scène, peuvent animer des ateliers ou envisager des projets autour du chant et de la percussion. Il est également proposé un « parcours découverte » des instruments enseignés dans l'établissement, pour chacun de ces élèves, de manière à ce qu'ils puissent faire un choix personnel et approprié.

Durant l'année 2019-2020, nous avons su nous réinventer grâce à de nouvelles techniques, afin de proposer à vos enfants des contenus pédagogiques leur permettant de progresser, et nous avons surtout essayé de maintenir un lien.

Mon équipe pédagogique et moi-même, vous attendons pour la prochaine rentrée avec beaucoup d'enthousiasme et de ferveur.

Musicalement Vôtre,

Pascal Sénéchal

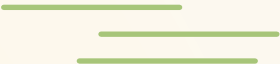
Directeur de l'école de musique Harmonia



L'école de musique Harmonia propose une formation musicale permettant la pratique de nombreux instruments à vents, à cordes et des percussions, dans tous les genres de musique (du classique aux musiques actuelles).

L'école comprend également des pratiques collectives en orchestre d'harmonie, qui enrichissent la formation musicale de nos musiciens amateurs, et du chant lyrique.

Harmonia propose des ateliers pour tous les âges, placés sous la responsabilité d'enseignants qualifiés.



Formation musicale
..... page 5

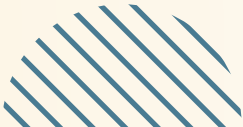
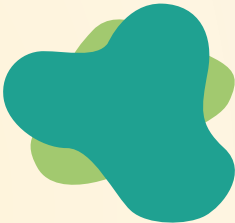
Formation instrumentale
..... pages 6 - 7

Programmation
..... page 8

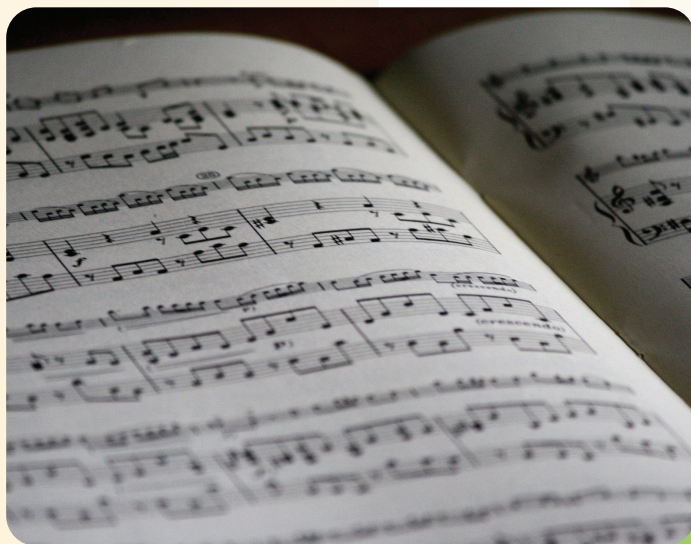
Inscription, facturations, informations, équipe
..... page 9

Tarifs Harmonia
..... page 10

Plan
..... page 11



La formation musicale



Les élèves intégrant le premier cycle peuvent avoir au préalable suivi une phase d'éveil ou d'initiation. Cette première étape a pour objectif de construire la motivation et la méthode de l'élève autour de la pratique d'une discipline instrumentale.

Quant au deuxième cycle, il contribue au développement artistique et musical personnel en favorisant une bonne ouverture culturelle, l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome.

Lun.

 de 17h
à 18h

Cycle 1A

Lun.

 de 18h
à 19h

Cycle 1B

Lun.

 de 19h
à 20h

Cycle 1C

Lun.

 de 17h30
à 18h30

 Fin de cycle 1
et cycle 2A

Lun.

 de 18h30
à 19h30

 Cycle 2B, 2C
et fin de
cycle 2

Cours instrumentaux



Lun.

Mar.

Mer.

Jeu.

Ven.

Sam.

Piano, trompette, tuba, cor d'harmonie, saxophone

Guitare électrique et basse, guitare classique, hautbois

Clarinette, flûte et trombone

Piano et flûte

Saxophone, flûte et batterie

Batterie

Les études musicales sont organisées en 2 cycles d'une durée de 4 années.

Le cycle 1 est le cycle de découverte où l'élève musicien va développer ses motivations, accéder au langage musical à un premier stade de maîtrise instrumentale et une découverte des pratiques musicales collectives.

Le cycle 2 est un cycle d'apprentissage où l'élève musicien consolide ses acquis, acquiert les moyens techniques nécessaires à une pratique de classe d'orchestre et l'accession à l'autonomie.

Les fins de cycle peuvent être sanctionnées par un examen qui valide les acquis musicaux.

Les horaires des cours dispensés par les professeurs seront déterminés à la rentrée. Des regroupements d'instruments sont prévus dans le cadre de la pédagogie de groupe.

Classes d'orchestres



**Horaires par
type d'orchestre**

Mer.

de 14h
à 15h

**Orchestre
Junior**

Jeu.

de 18h30
à 20h

**Orchestre
d'Harmonie**



**Ados et
adultes**

Mardi
de 14h
à 21h

Atelier de musiques actuelles

Guitare électrique, basse, batterie, clavier, chants.
Pratique collective autour d'un répertoire rock.



**16 ans
et plus**
Lundi

Chant lyrique

Souffle, placement de la voix, phrasé mais aussi comédie, théâtre, le cours de chant lyrique s'adresse à tous les amoureux de l'opéra qui ont envie de goûter au plaisir du frisson de la scène !...

Rigueur, travail sur soi, dramaturgie mais aussi plaisir et échanges permettront de révéler le chanteur mais aussi l'acteur que vous ne soupçonnez pas... Bienvenue à l'OPÉRA !



Lun.
à partir
de 18h

Pipasso

Le Pipasso est une cornemuse Picarde comprenant un hautbois qui a la particularité d'être prolongé par un pavillon amovible. Il a également un grand bourdon d'épaule et un plus petit parallèle au hautbois. Le son est doux et gai. En partenariat avec AMUSEON, le cours de Pipasso est assuré par Ghislaine Démaris.



Paris Brass Band

Concert et masterclass

MARS 2022



Concert de printemps

AVRIL 2022

Fête des Hortillonnages

Concert pyrosymphonique

MAI 2022

Batterie fanfare des gardiens de la paix de la préfecture de Police de Paris

Concert

JUIN 2022

Big Fun Brass

Concert et masterclass

NOVEMBRE 2022

Plus d'informations sur la programmation en suivant la page Facebook de l'école :
<https://www.facebook.com/ecoledemusiqueHarmonia>

Inscriptions

Les inscriptions pour les activités de l'**École de musique Harmonia** auront lieu du 6 au 10 septembre, directement à l'école de musique.

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année dans la limite des places disponibles.

Composition du dossier d'inscription :

Vous devez fournir (même si vous étiez déjà inscrit l'année précédente) :

- Fiche d'inscription 2021/2022 (remplie et signée lors de la pré-inscription).

- Autorisation d'utilisation d'image (remplie et signée lors de la pré-inscription).
- Photocopie du livret de famille.
- Photocopie de l'intégralité de l'avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020).
- Justificatif des prestations familiales.
- Paiement (voir partie « **Facturations** »).

Le dossier est à remettre au secrétariat (1 place des libertés à Camon) lors de votre inscription définitive après prise de contact par le secrétariat.

Tout dossier incomplet sera refusé lors de l'inscription.

Facturation

Lors de l'inscription, l'adhérent choisit le mode de facturation qui lui convient (et ne pourra plus le changer pour l'année) :

Trimestrielle (soit 3 paiements) :

- Le premier trimestre doit alors être payé à l'inscription pour la période du 6 septembre au 18 décembre 2021
- Le second trimestre doit être payé avant le 15 Décembre 2021 pour la période du 3 janvier au 31 mars 2022
- Le troisième trimestre doit être payé avant le 15 Mars 2022 pour la période du 1 avril au 2 juillet 2022

Annuelle, pour l'année 2021/2022, soit 1 paiement à remettre lors de l'inscription.

Nouveau :

Pour les adhérents des disciplines suivantes : Chant lyrique et Pipasso, il sera désormais obligatoire de venir s'inscrire aux permanences de Mr Sénéchal (possibilité de s'inscrire pendant le salon des loisirs de Camon, salle Louis Aragon).

Informations

Les cours de l'**École de musique Harmonia** débuteront le lundi 13 septembre 2021 et se termineront le samedi 2 juillet 2022. Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires, et les jours fériés ne sont pas rattrapés.

Plus d'informations sur :

<https://www.facebook.com/ecoledemusiqueHarmonia>

Nous contacter :

Le secrétariat est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h et le mercredi de 14h à 18h.

Téléphone : 03.22.49.67.01

Mail : sec.nymphaea.harmonia@amiens-metropole.com

Équipe

Pascal Sénéchal : direction de l'école de musique Harmonia

Maguy Van Overbeke : secrétariat de l'école de musique Harmonia

Aurélié Gallois Cauchy : communication de l'école de musique Harmonia



Le droit d'inscription annuel, non remboursable, est fixé à 10,00 €.

La participation financière des usagers aux activités de l'espace culturel Nymphéa de Camon est fixée selon les modalités suivantes :

CATÉGORIE	Quotient Familial	Cycle 1: cursus principal Schéma Métropolitain	Cycle 2 Cursus principal	Pratique instrumentale seule
1	moins de 351 €	49 €	64 €	42 €
2	de 351 € à moins de 547 €	101 €	115 €	82 €
3	de 547 € à moins de 768 €	188 €	203 €	155 €
4	de 768 € à moins de 1215 €	313 €	330 €	255 €
5	de 1215 € à moins de 1534 €	375 €	397 €	303 €
6	1534 € et plus	438 € (selon grille)	461 € (1%)	358 € (1%)

Le tarif applicable est égal à la durée de la séance multiplié par le tarif à l'heure.

Année 2021 / 2022

Pratique collective :
classe d'orchestre seule, classe de chant lyrique seule, jardin musical...

53 €
(par discipline)

Un tarif unique pour l'organisation des stages est fixé à 6€ de l'heure par personne.

Le règlement s'effectue la semaine précédant le début du stage, sur rendez-vous auprès du secrétariat d'Harmonia.

Une réduction tarifaire est appliquée selon les modalités suivantes :

- 20 % pour UNE 2ème activité pratiquée dans la même famille
- 30 % pour UNE 3ème activité pratiquée dans la même famille
- 40 % pour UNE 4ème activité pratiquée dans la même famille



